

FUSION PUBLICIS-OMNICOM :

La CGT auditionnée par la Commission européenne

Mercredi 18 décembre 2013, la CGT et l'internationale syndicale UNI Europa ont été auditionnées par la direction générale de la concurrence de la Commission européenne dans le cadre du dossier de la fusion Publicis-Omnicom. Cette rencontre a permis d'exposer les problématiques et conséquences d'une telle opération.

Situation de position dominante ou incontournable sur le marché publicitaire, conséquences sur l'équilibre économique des médias, avenir de la gouvernance... autant de sujets traités sur lesquels nous avons pu exposer nos points de vue et préconiser des mesures permettant de conditionner la fusion à des engagements des directions et éviter les dommages collatéraux.

Si la direction générale de la concurrence de la Commission européenne ne s'occupe pas directement des questions sociales, ce qui est hautement déplorable, notre délégation a cependant pointé les questions importantes pour l'avenir des salariés des deux groupes : emploi, pérennité des activités, droits sociaux, dialogue social...

Une rencontre importante donc dans notre action syndicale pour obtenir des garanties pour les salariés.

Espérons que nos préconisations retiendront l'attention de la Commission européenne à qui nous avons demandé de rester vigilante et exigeante avec le futur n°1 mondial de la communication. Cette étape était indispensable dans notre démarche de vigilance vis-à-vis de l'opération et de protection des salariés.

**LA CGT, DÉTERMINÉE À METTRE
LA FUSION SOUS SURVEILLANCE,
CONTINUE SES MOBILISATIONS.**

**NOUS RESTONS DISPONIBLES
AUPRÈS DES SALARIÉS POUR
CONTRENER LES CONSÉQUENCES
NÉFASTES DE LA FUSION.**



COMMUNIQUÉ

Information aux salariés, le 19 décembre 2013



INFO'COM-CGT PUBLICIS-OMNICOM :

pog@infocomcgt.fr

Fanpage : [Facebook.com/LeLionRugissant](https://www.facebook.com/LeLionRugissant)

Twitter : CGTPog

info'com-cgt  **PUBLICIS
OMNICOM
GROUP**
SALAIRES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION